DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 17.034

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 20 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 mars 2017

Le 14 mars 2017

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

<u>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS</u>: Mme Dominique GACHET représentée par M. Didier QUENTIN

Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. René-Luc CHABASSE

M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU

Mme Dominique PARSIGNEAU représentée

par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ: Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017 - COMMUNE DE ROYAN

RAPPORTEUR: M. CAU

VOTE: UNANIMITÉ

I – DISPOSITIONS LEGALES

Le D.O.B est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants (Art.L 2312-1).

En cas d'absence de D.O.B., toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Il doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

De plus, le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le D.O.B. ne peut intervenir ni le même jour ni la même séance que le vote du Budget Primitif.

Il donne lieu à un débat au conseil municipal. (Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique transmise en préfecture).

<u>II – MODIFICATIONS LIEES A LA LOI PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (NOTRe) DU 07 AOUT 2015.</u>

Article 107 « Amélioration de la transparence financière ».

- ➤ Le D.O.B. des E.P.C.I. doit être transmis obligatoirement aux communes membres et, celui des communes au président de L'E.P.C.I. dont la commune est membre.
- Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3 500 habitants présente à son assemblée délibérante, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- ➤ Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport de présentation du D.O.B. comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution des dépenses de personnel, des rémunérations.
- Lorsqu'un site internet de la collectivité existe, le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires doit être mis en ligne (décret à venir pour préciser les conditions de mise en ligne).

III - APERCU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

A – ZONE EURO

Profitant de la <u>faiblesse de l'euro, des taux, et du prix du pétrole,</u> l'année 2016 aura permis une « <u>reprise à petite vitesse</u> ».

Cependant, le retour de l'inflation en raison d'une remontée des prix du pétrole affecterait négativement la consommation privée, donc la croissance.

De plus, l'année 2017 s'annonce non dénuée de risques politiques : Brexit (ROYAUME UNI), Financement de la dette (GRECE), Elections fédérales (ALLEMAGNE) et Elections Présidentielles (FRANCE).

Malgré tout, la zone euro va bénéficier de trois principaux facteurs : La faiblesse de l'euro, une politique monétaire accommodante, et des politiques budgétaires neutres voire expansionnistes dans certains pays.

L'amélioration des perspectives de croissance de long terme nécessite une reprise dynamique de l'investissement productif et la mise en place de réformes structurelles.

B - EN FRANCE

En $\underline{2016}$, la $\underline{\text{croissance}}$ aura été finalement de $\underline{+1,10~\%}$ (soutenue par la consommation des ménages). Au regard des indicateurs avancés, l'année $\underline{2017}$ devrait être caractérisée par une croissance modérée $\underline{(+~1\%)}$ due à une consommation des ménages moindre en raison de l'inflation.

La faiblesse de l'euro devrait s'accentuer légèrement, particulièrement face au dollar qui s'apprécie suite à l'élection de Donald TRUMP. Cette tendance améliore la compétitivité des entreprises françaises ce qui contribue au rééquilibrage des comptes courants.

Les conditions de financement ne sont plus un frein à l'investissement qui semble principalement contraint par une confiance insuffisante.

IV – LES PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITES LOCALES (LOI DE FINANCES 2017 ET LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2016)

1. D.G.F.

Elle est évaluée au plan national à <u>30,86 milliards €</u> (-7,10 %/2016). La diminution représente 1,33 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités de 2015.

La <u>C.R.F.P.</u> (Contribution au Redressement des Finances Publiques) sera de **2,63 milliards € en 2017** (dont 725 millions € pour les seules communes).

La réforme de la D.G.F. est reportée à une loi de financement spécifique en 2018.

2. F.S.I.L (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) - Art.141 :

Il est de 1,2 milliards € pour l'année 2017.

<u>A – Dotation de soutien à l'investissement local pour 600 millions €.</u> (Rénovation thermique, transition énergétique, mise aux normes et sécurisation des équipements publics, développement du numérique,....).

B - Développement des territoires ruraux pour 600 millions €.

3. La D.P.V (Dotation Politique de la Ville)

Elle remplace la dotation de développement urbain (D.D.U.)

Elle est intégrée au contrat de ville pour financer les projets d'investissement qui y sont inscrits et dont l'objectif est de développer les quartiers en difficulté, nommés quartiers prioritaires de la politique de la ville et fixés par décret.

L'enveloppe 2017 est fixée à 150 millions €.

4. La D.N.P (Dotation Nationale de Péréquation) - Art.138

Les modalités de répartition sont maintenues. (Elle devait initialement être supprimée en 2017).

5. REVALORISATION FORFAITAIRE DES VALEURS LOCATIVES – Art.99

Le taux retenu est de <u>0,4 %</u> en <u>2017</u>. Il était de <u>1%</u> en <u>2016</u>. A partir de 2018, la revalorisation sera définie en fonction de <u>l'inflation constatée</u> (et non prévisionnelle).

6. LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS INTERCOMMUNALES (A.C) - Art.148

La C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dispose désormais de 9 mois pour déterminer le montant de l'A.C en fonction de l'évaluation du coût des charges transférées.

En l'absence de cette évaluation ou d'approbation de celle-ci par les communes membres, le Préfet procède à l'évaluation qui s'imposera aux communes.

7. LOGEMENTS SOCIAUX - Art. 94/95/96.

Les communes et E.P.C.I disposant d'au moins 50 % de logements sociaux sur leur territoire peuvent, s'ils le souhaitent, ne pas appliquer les exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des logements sociaux. Ces exonérations actuellement obligatoires, pèsent sur ces derniers du fait de la baisse régulière de la compensation accordée par l'Etat.

8. PRODUIT DES JEUX DANS LES CASINOS - Art.90

L'Etat reverse une partie du P.B.J (Produit Brut des Jeux) dans les casinos aux communes qui accueillent un casino sur leur territoire.

Cet article instaure le versement de ce produit à l'E.P.C.I. à fiscalité propre, si ce dernier à la délégation de service public du casino.

V - SITUATION DE LA COLLECTIVITE

A - ANALYSE RETROSPECTIVE (2011 - 2015)

Sur la période, les **recettes réelles de fonctionnement** ont diminuées en moyenne de **-0,43 %/An**.

Les dépenses réelles ont évolué en moyenne de - 0,18 %/An, soit un différentiel négatif de 452 0000 € (effet ciseau restreint)

Voir tableaux joints concernant la rétrospective

1 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes** ont été principalement impactées par la D.G.F, les droits de mutation et le prélèvement casino. Sur la période, <u>la baisse représente environ 2 millions €</u>, mais celle-ci a été intégralement compensée, sans hausse des taux communaux, par la revalorisation et l'enrichissement des bases des impôts locaux (Taxe d'Habitation et Foncier Bâti).

La baisse des recettes de fonctionnement s'explique principalement par la reprise de la provision « VEDIAUD » pour 700 000 €.

2 - **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Concernant les **<u>dépenses</u>** de fonctionnement, celles-ci sont contenues.

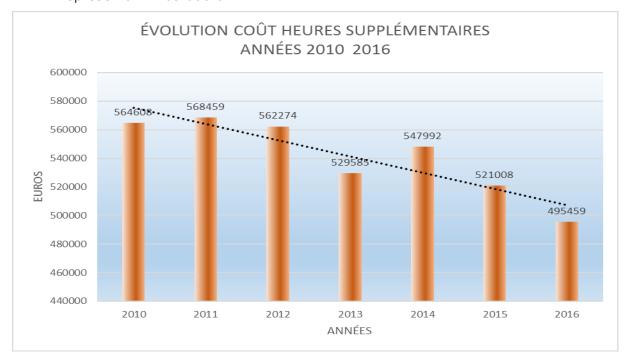
a) <u>Une attention toute particulière a été portée à la masse salariale</u>

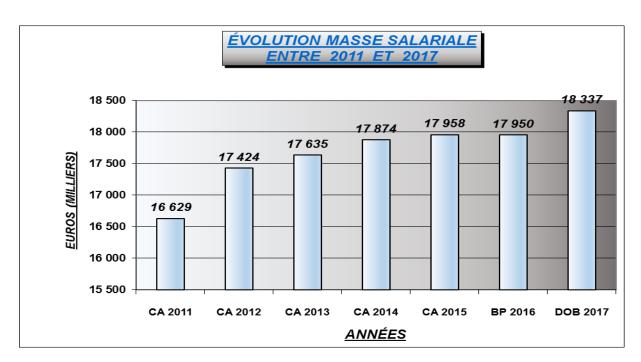
Diminution du coût de certains postes depuis 2010 :

 Poste des Saisonniers: diminution de 31% de la dépense, entre 2010 et 2016, représentant - 206 000 €

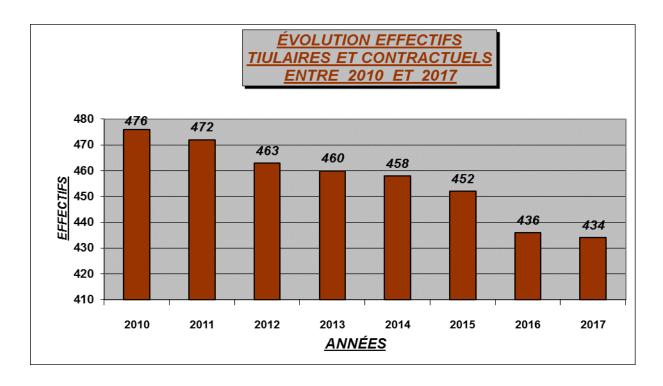


 Poste des Heures Supplémentaires: diminution de 12% entre 2010 et 2016, représentant - 69 000 €





• Évolution des effectifs permanents :



Baisse constante des effectifs :

- 2010 = 476 agents
- au 1^{er} janvier 2017: 434 agents, dont l'intégration des 6 salariés du Palais des Congrès (représentant un coût de 240 000 € pour l'année).
- b) <u>L'affaire « VEDIAUD » vient compenser intégralement l'évolution des charges à caractère général, des salaires et des intérêts de la dette.</u>
- c) <u>Concernant les subventions, il y a une économie d'environ 240 000 € qui correspond à la SOMECOB (Suppression du Jumping International)</u>

A noter que l'épargne nette est redevenue positive en 2015 (+132 374 €).

B - LA GESTION DE L'ANNEE 2016

1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Par rapport à 2015, les <u>recettes réelles de fonctionnement</u> ont progressé de <u>+18,33 %.</u>

Mais ce résultat en « Trompe l'œil » est faussé par des écritures spécifiques concernant le Département Animation et les cessions immobilières (dont la Piscine de Foncillon). <u>A périmètre constant</u>, les recettes progressent de +3,85 %.

L'année 2016 aura été marquée par une nouvelle baisse de la D.G.F. (- 810 000 €/2015).

La revalorisation des taux communaux des <u>impôts locaux</u> (+7,9 %) aura procuré une recette complémentaire d'environ 1,5 million €/2015.

Il convient toutefois de signaler l'écart conséquent entre le produit notifié de taxe d'habitation et celui réellement perçu (- 200 000 €).

L'évolution du produit des droits de mutation est de +260 000 €/2015.

2. <u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression de +11,77 %.

<u>A périmètre constant</u> (hors Département Animation et provision CAREL) elles sont en recul de <u>- 4,89 %.</u>

Concernant les dépenses, les charges courantes sont en retrait de <u>- 4,90 %/2015</u>.

La masse salariale est elle aussi en diminution de -2,95 %/2015, ceci grâce à une gestion active des effectifs (voir tableau page 5).

Il convient aussi de souligner l'effort consenti par le tissu associatif local <u>(baisse de 15 % des enveloppes)</u>.

Une provision de <u>870 000 €</u> a été constituée pour répondre à la « dette 2014/2015 » du **CAREL**.

Enfin, la gestion active de la dette aura permis de réduire les charges financières.

VI – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017.

A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LA FISCALITE

Alors que la Ville avait maintenu les taux communaux des impôts locaux inchangés, et ceci depuis 2009, la baisse drastique de la D.G.F. avait conduit à une augmentation des taux communaux en 2016. Cette année, les taux restent inchangés.

En plus de la revalorisation des bases par l'Etat (+0,40 %), il a été retenu l'hypothèse d'un enrichissement prévisionnel de ces mêmes bases (+0,25%).

Le produit attendu est d'environ 20 930 000 €.

2. LES CONCOURS DE L'ETAT

Après une perte de 810 000 € (2016/2015), la <u>D.G.F reculera</u> à nouveau d'environ <u>400 000 €</u> par rapport à 2016. Même si la C.R.F.P. (Contribution au Redressement des Finances Publiques) est réduite de moitié par rapport au montant initial, la DGF ne représentera plus que **3,68 millions en 2017**, contre plus de **6 millions en 2013**.

Il s'agit de la 2^{ème} ressource de la section de fonctionnement derrière les impôts locaux.

La commune conservera encore cette année le produit de la <u>D.N.P.</u> (Dotation National de Péréquation) pour environ 370 000 €.

Concernant les <u>compensations</u> des <u>exonérations</u> (taxe d'habitation, taxe foncières bâties et non bâties et taxe professionnelle) le montant attendu est d'environ **475 000** € (il tient compte de la prolongation de l'exonération de taxe d'habitation pour les personnes isolées ayant eu des enfants et pour les personnes âgées de condition modeste).

3. L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (A.C) ET LA TAXE DE SEJOUR

A compter du 1er janvier 2017, la compétence tourisme est transférée à la C.A.R.A.

La C.L.E.T.C (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) a arrêté le montant de ce transfert à 735 139 € pour notre commune.

<u>L'Attribution de compensation</u>. sera donc ramenée à <u>938 590 €.</u>

Ce montant sera ensuite « amendé », au moment du vote du BS 2017, pour tenir compte du choix de la « meilleure » année de référence pour la commune. (Il faudra pour cela attendre que soit arrêté le CA 2016 de l'Office Municipal du Tourisme).

Dans le même temps, la <u>taxe de séjour</u> devient une recette communautaire (Elle représentait environ <u>150 000 €</u> pour la commune).

4. AUTRES RECETTES

Les <u>droits de mutation</u> sont attendus à <u>1,55 million €</u> (soit en hausse de 15 % par rapport au budget primitif 2016).

La tendance du mois de janvier 2017 ne fait que conforter cette prévision (+97 000 €/2016).

Pour ce qui est du **prélèvement casino**, et pour tenir compte de l'incidence des travaux, le montant attendu est estimé à **1,83 million €** (- 5%/2016). Janvier 2017 confirme là aussi cette tendance.

Concernant le <u>loyer du Port</u>, il a été ramené à <u>1,023 million €</u> (suite à l'extinction d'un prêt de 2003).

Le loyer du Golf est revalorisé de 25 000 € compte tenu des travaux du restaurant.

Enfin, il a été décidé de ne pas revaloriser les tarifs 2016 des services et du domaine.

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. LES CHARGES DE PERSONNEL

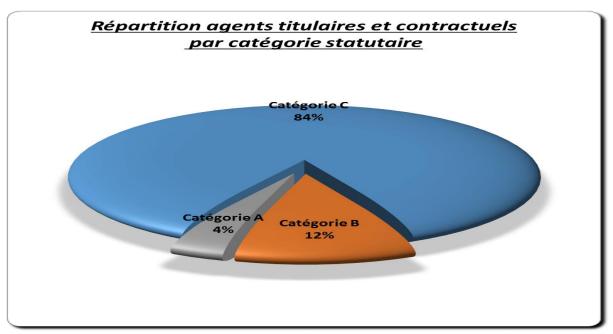
Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses.

La maîtrise de leur évolution constitue un enjeu majeur tout en sachant que ce chapitre est impacté par différents dispositifs légaux.

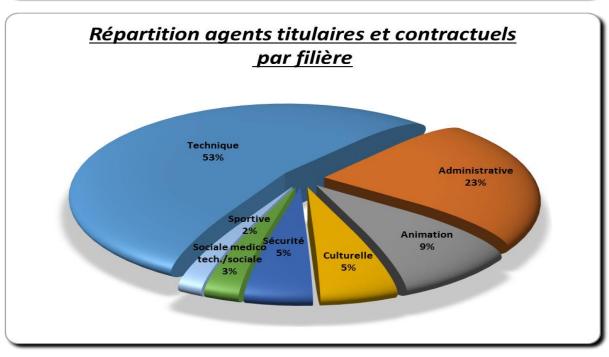
- L'augmentation du point d'indice de 1,20 % réalisée en deux fois, la première au 1^{er} juillet 2016 (+ 0,6 %), et la seconde au 1^{er} février 2017 (+0,6 %), coût pour la collectivité, en année pleine, 210 000 €.
- La mise en place de l'accord relatif à la modernisation du « Parcours Professionnel Carrière et Rémunération » (PPCR), qui touche l'ensemble des catégories (catégorie C: de 2017 à 2020; catégorie B: de 2016 à 2018; catégorie A: de 2017 à 2019), ainsi que la refonte du régime indemnitaire et le transfert prime point représentent un coût total, pour l'année 2017, de 230 000 €.
- La hausse des cotisations sociales et retraites (CNRACL, IRCANTEC, VIEILLESSE).
- Le coût de l'organisation des élections en 2017 (présidentielles et législatives) estimé à 200 000 €.
- Incidence liée au GVT (Glissement Vieillissement et Technicité), représentant un coût annuel de 100 000 €.

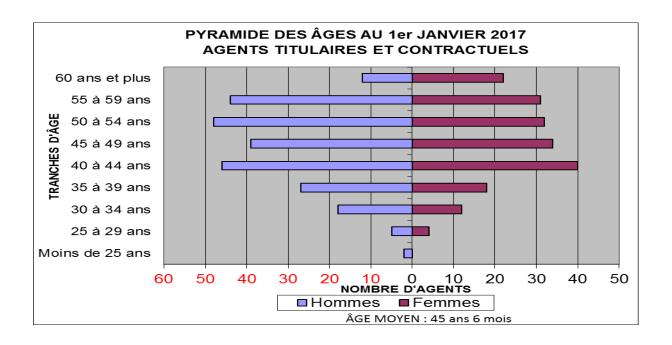
Le nombre d'agents susceptibles de partir en retraite d'ici 2020, en application de la réglementation actuelle, est de 59, ce qui représente en départs 13,5 % de l'effectif actuel.

• Structuration des emplois permanents au 1er janvier 2017 :









• <u>Situation sur les emplois aidés</u>

Au 1er janvier 2017, la collectivité emploie :

- en apprentissage : 1 personne (service Espaces Verts)
- en emplois d'avenir : 12 personnes (4 au service Espaces Verts, 1 au service des Sports, 1 au Centre Technique Municipal, 1 au service Hygiène-Plages-Marchés-Écoles, 1 au service Nettoiement, 3 au Service Enfance Jeunesse Famille, 1 au service Communication)
- en contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE): 4 personnes (1 à la Cuisine Centrale, 1 au service Enfance Jeunesse Famille, 1 au service Espaces Verts, 1 au Cyber Atlantys)
- en service civique : 3 personnes (1 service Patrimoine et Architecture, 1 au Service Enfance Jeunesse Famille, 1 à PENSA)

2. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ce poste progresse d'environ + 7 % /BP 2016.

La reprise en « régie directe » de la **gestion du Palais des Congrès** représente à elle seule <u>+</u> <u>4%.</u>

Une enveloppe de <u>100 000 €</u> a été dégagée pour que la commune puisse solutionner les différents dégâts causés par la dernière <u>tempête.</u>

3. **SUBVENTIONS**

Ce poste recule d'environ -33 %/ BP 2016.

La raison essentielle est la suppression des subventions Office du Tourisme (760 000 € en 2016) et Palais des Congrès (550 000 € en 2016).

4. CHARGES FINANCIERES

Elles sont attendues en baisse par rapport à 2016 :

- Il ne reste plus désormais que deux prêts en franc suisse <u>(pertes de changes</u> estimées à <u>200 000 €</u>, sur la base d'une parité €/CHF de 1,07).
- Un prêt de 3,7 millions € vient de se terminer.

Pour information, nous avons « provisionné » un taux de 6% pour le prêt « toxique » (+ 200 000 €/Taux initial de 3,92 %).

Depuis les élections américaines, la parité €/\$ est passée de 1,10 à 1,05.

Cette évolution favorable nous permet d'envisager un « taux non dégradé » pour l'échéance du 1^{er} mai 2017.

Voir document joint sur le tableau de bord de la dette au 1er janvier 2017

5. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Un montant de <u>115 000 €</u> a été ouvert pour répondre au jugement dans l'affaire <u>METALU/MMA</u> (Dommages survenus aux bateaux amarrés au Port de ROYAN en février 2011).

6. **DOTATIONS AUX PROVISIONS**

Comme en 2016, la commune a provisionné le remboursement des salaires concernant le personnel mis à disposition du <u>CAREL (390 000 €).</u>

C – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETTE

Le capital à rembourser sera d'environ 4,35 millions €.

A noter, que le prêt de 4 millions € de 2016 a été « libéré » le 31 janvier 2017, permettant ainsi d'économiser 200 000 € de remboursement de capital sur cet exercice.

2. <u>DEPENSES D'EQUIPEMENT</u>

La commune doit être en mesure d'investir <u>7,2 millions €</u> en 2017 (Ce montant est conforme à la réalisation 2016).

La répartition de l'enveloppe pourrait être la suivante :

- Travaux de bâtiments pour 2,3 millions €.
- Travaux V.R.D pour 3,6 millions €.
- Acquisition matériels, véhicules, logiciels... pour 800 000 €.
- Acquisitions foncières pour 495 000 €.

3. LES RECETTES

A – Les subventions

L'enveloppe 2017 est estimée à 1,2 million €.

Elle concerne principalement :

- L'Eglise Notre Dame : 700 000 €

- Le dispositif M.O.U.S: 150 000 €

(terrain La Puisade)

- La redynamisation du

Commerce de proximité : 85 000 €

- L'accessibilité des arrêts

CARA BUS: 60 000 €

B - Le produit de l'emprunt

Comme en 2016, le montant emprunté sera de 4 millions €.

C - Dotation de fonds divers

Le F.C.T.V.A est estimé à 1,05 millions €.

Les taxes d'aménagement sont attendues pour un montant de 300 000 €.

D - Les immobilisations financières

Le syndicat des eaux de la Charente Maritime remboursera l'annuité des deux prêts qui sont actuellement acquittés par la commune (capital de 128 000 €).

E - Produits des cessions

Un montant de <u>360 000 €</u> a été inscrit pour la vente du terrain de l'esplanade du stade (Cinéma Multiplexe).

VII - LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE

1. LES PROJETS « RECURRENTS »

Ils concernent principalement les V.R.D. Sur la période 2017/2020 les opérations suivantes ont été validées :

- La Voirie (chaussées, trottoirs, accessibilité,): 5,4 millions €
- Le transfert des routes départementales : 2,4 millions €
- Les Espaces Verts : 600 000 €
- L'enfouissement des réseaux : 400 000 €
- Le mobilier urbain : 200 000 €

2. LES PROJETS EN PHASE D'ETUDES

- Le transfert des ateliers municipaux : 1,65 million €
- La rénovation des sols du Marché Central : 1,1 million €
- Extension des locaux du C.C.A.S : 300 000 €

3. **LES PROJETS A ENGAGER**

- La requalification du Palais des Congrès : 7,2 millions €
- Aménagement bassin Champlain (Eaux pluviales) : 515 000 €
- Plan lumière Eglise Notre Dame : 340 000 €
- Aménagement des abords du Multiplex : 300 000 €

VIII - LE BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL

Depuis l'année 2011 (Excédent de fonctionnement de 700 €), le Camping Municipal est structurellement déficitaire :

	2012	2013	2014	2015	2016
Déficit de Fonctionnement	- 12 500 €	- 9 300 €	- 22 000 €	- 24 800 €	- 29 700 €

Au **31 décembre 2016**, le **déficit** cumulé de fonctionnement atteint **66 000 €**. (ce qui correspond à 70 % des recettes de fonctionnement).

Pour tenir compte des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2017, et pour présenter un budget en équilibre, les recettes doivent être d'environ 127 000 € (hors reprise du déficit de 66 000 €).

En 2016, elles n'ont été que de 92 500 €.

Afin d'éviter le risque d'une occupation « inapproprié » du site, il a été décidé de mettre fin à l'activité du Camping Municipal après la saison touristique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 23 mars 2017

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO

ROYAN - CA 2011-2015 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation moyenne moyen sur	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la periode
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	41 475 745 €	44 487 853 €	40 516 278 €	40 254 917 €	40 775 091 €	7'0-	-0,43 %
RECETTES DE GESTION (hors R76 & R77)	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	39 399 817 €	8,0	-0,49 %
dont fiscalité directe locale (R731)	17 226 158 €	17 776 375 €	18 534 196 €	18 875 188 €	19 269 049 €	2,0	+2,84 %
dont dotations & participations (R74)	8 304 204 €	8 144 696 €	7 896 914 €	7 635 579 €	6 801 845 €	-1,5	4,87 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	34 817 071 €	35 461 794 €	34 039 115 €	35 169 341 €	34 569 835 €	-0,2	-0,18 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66 & D67)	29 867 913 €	30 675 583 €	31 211 412 €	31 427 016 €	31 264 160 €	1,4	+1,15%
dont dépenses de personnel (D012)	16 629 977 €	17 424 874 €	17 635 534 €	17 874 673 €	17 958 214 €	1,3	+1,94 %
ÉPARGNE DE GESTION	10 308 861 €	10 488 283 €	8 913 914 €	8 258 048 €	8 135 657 €	-2,2	-5,75 %
Frais financiers	2 405 045 €	2 476 768 €	2 385 813 €	2 808 331 €	2 426 589 €	0,0	+0,22 %
Soldes financiers et exceptionnels	-652 197 €	2 172 592 €	-339 911 €	-691 871 €	-629 340 €	0,0	80
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	5 877 835 €	8 315 559 €	6 188 190 €	4 757 846 €	5 079 728 €	-0.8	-3,58 %
Amortissement du capital de la dette	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	4 947 354 €	7,0	+3,61 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	132 374 €	-1,5	-46,24 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	132 374 €	-1,6	-46,24 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	8 410 204 €	7 687 100 €	7 880 790 €	7 660 878 €	8 390 672 €	0,0	% 90'0-
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 964 565 €	3 773 449 €	2 286 850 €	2 097 941 €	3 728 817 €	8,0	% 6 ' 2+
EMPRUNTS NOUVEAUX	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	4 595 150 €	6,1	-7,95 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	4 070 312 €	6 553 217 €	6 983 250 €	7 022 740 €	7 357 647 €	8,8	+15,95 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	6 609 549 €	7 374 753 €	6 570 850 €	7 711 293 €	7 423 316 €	8,0	+2,95 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	58 609 172 €	54 028 800 €	54 022 150 €	55 515 794 €	56 755 965 €	E) T	%8'0-

o Les testalais ne saucasont en abate al Les albasalte de la

		COMMISSION DE NOTAIN				
équilibres financiers	CA2011	CA2012	CA2013	CA2014	CA2015	Variation annuelle moyenne ou montant moven sur la période
Recettes de gestion	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	39 399 817 €	-0,49%
Produit des services (R70)	2 476 493 €	2 560 433 €	2 503 598 €	2 339 027 €	2 240 525 €	-2,47%
Impôts et taxes (R73)	23 869 702 €	23 846 613 €	24 580 731 €	24 723 453 €	25 466 617 €	1,63%
Contributions directes ménages	17 166 926 €	17 722 646 €	18 509 913 €	18 842 007 €	19 238 905 €	2,89%
Rôles supplémentaires	59 232 €	53 729 €	24 283 €	33 181 €	30 144 €	-15,54%
Total fiscalité directe	17 226 158 €	17 776 375 €	18 534 196 €	18 875 188 €	19 269 049 €	2,84%
AC + DSC	1 732 890 €	1 733 221 €	1 734 747 €	1 734 882 €	1 734 882 €	0,03%
Produit des droits de mutation	1 974 784 €	1 692 327 €	1 418 672 €	1 296 327 €	1 576 617 €	-5,47%
Autres recettes fiscales	2 935 870 €	2 644 690 €	2 893 116 €	2 817 056 €	2 886 069 €	-0,43%
Dotations et Participations (R74)	8 304 204 €	8 144 696 €	7 896 914 €	7 635 579 €	6 801 845 €	-4,87%
Dotation globale de fonctionnement (R741)	6 445 378 €	6 394 732 €	6 334 133 €	6 012 306 €	5 253 531 €	-4,98%
Participations (R747)	1 179 084 €	1 105 569 €	3 866 926	1 055 957 €	954 560 €	-5,14%
Atténuation de charges (R013)	95 228 €	150 839 €	198 371 €	217 187 €	889 598 €	74,83%
Autres recettes de fonctionnement	6 804 931 €	8 329 833 €	4 945 712 €	4 769 818 €	4 001 232 €	-12,43%
Dépenses de gestion	29 867 913 €	30 675 583 €	31 211 412 €	31 427 016 €	31 264 160 €	1,15%
Dépenses de personnel (D012)	16 629 977 €	17 424 874 €	17 635 534 €	17 874 673 €	17 958 214 €	1,94%
Dépenses de personnel (D64)	16 538 488 €	17 317 720 €	17 542 938 €	17 781 965 €	17 865 517 €	1,95%
dont rémunérations principales (641.11)	7 841 006 €	7 928 996 €	8 057 088 €	8 135 039 €	8 177 608 €	1,06%
dont autres indemnités (641.18)	2 092 518 €	2 152 816 €	2 120 257 €	2 213 975 €	2 101 897 €	0,11%
dont cotisations (6451+53+54+55+58)	4 290 803 €	4 362 375 €	4 503 668 €	4 609 960 €	4 668 982 €	2,13%
Charges à caractère général (D011)	8 913 653 €	8 935 439 €	9 304 015 €	9 443 006 €	9311674€	1,10%
dont énergie, élec. & carb. (606.12-22)	1 443 734 €	1 607 791 €	1 800 386 €	1 710 847 €	1 693 717 €	4,07%
dont entretien (6152+6155)	653 296 €	714 599 €	815 663 €	837 118 €	902 704 €	8,42%
dont maintenance (6156)	240 957 €	266 591 €	279 581 €	307 044 €	282 832 €	4,09%
dont fournitures (6063)	370 739 €	364 342 €	373 269 €	354 356 €	345 421 €	-1,75%
Atténuation produits (D014)	0 €	2 153 €	2 780 €	15 357 €	9 0 €	
Autres atténuations	0 €	2 153 €	2 780 €	15 357 €	90€	
Autres charges courantes (D65)	4 324 283 €	4 313 117 €	4 269 083 €	4 093 980 €	3 994 272 €	
Contingents et Participations (D655)	158 630 €	111 634 €	104 085 €	117 441 €	142 796 €	-2,59%
Subventions de fonctionnement (D657)	3 861 512 €	3 961 411 €	3 906 340 €	3 739 477 €	3 599 291 €	-1,74%
dont CCAS	533 550 €	563 550 €	580 000 €	580 000 €	640 000 €	4,65%
dont subventions de fonctionnement	2 041 962 €	2 042 911 €	1970340€	1 959 477 €	1 644 291 €	-5,27%
épargne de gestion	10 308 861 €	10 488 283 €	8 913 914 €	8 258 048 €	8 135 657 €	-5,75%
Intérêts de la dette existante	2 405 045 €	2 476 768 €	2 385 813 €	2 808 331 €	2 426 589 €	0,22%
Solding of the state of the solding	348 656	-353 977 6	320063	187 587 €	3201 203	u c

(current of the control of the current of the curre	C70 / 10 T					
épargne brute (CAF)	5 877 835 €	8 315 559 €	6 188 190 €	4 757 846 €	5 079 728 €	-3,58%
Amortissement du capital de la dette existante	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	4 947 354 €	3,61%
épargne nette (CAF Nette)	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	132 374 €	-46,24%
Dépenses d'investissement (hors D16)	8 410 204 €	7 687 100 €	7 880 790 €	7 660 878 €	8 390 672 €	~90'0-
Dépenses d'équipement (D20,204,21,23)	8 400 420 €	7 682 300 €	7 865 799 €	7 655 128 €	8 369 279 €	%60'0-
dont 20	178 677 €	184 955 €	156 310 €	107 912 €	123 378 €	-8,84%
dont 21	1 437 104 €	1 320 266 €	1 074 116 €	746 425 €	1 419 621 €	-0,31%
dont 23	6 784 639 €	6 177 079 €	6 597 873 €	6 763 291 €	6 826 280 €	0,15%
dont constructions en cours	3 785 119 €	1 796 521 €	2 048 131 €	2 668 305 €	2 704 459 €	-8,06%
dont204	9 0 €	9 0	37 500 €	37 500 €	90€	
Autres dépenses d'investissement	9 784 €	4 800 €	14 991 €	5 750 €	21 393 €	21,60%
Recettes d'investissement	2 964 565 €	3 773 449 €	2 286 850 €	2 097 941 €	3 728 817 €	2,90%
FCTVA	715 208 €	1 057 873 €	1 041 957 €	762 476 €	1 000 393 €	8,75%
Subventions d'investissement reçues (R13)	947 711 €	998 426 €	446 628 €	645 389 €	970 562 €	%09'0
Produit des cessions des immobilisations (775)	780 839 €	710 500 €	288 973 €	327 730 €	1 125 528 €	9,57%
Autres recettes d'investissement	520 807 €	1 006 650 €	509 292 €	362 346 €	632 334 €	4,97%
Besoin de financement de l'investissement	5 445 639 €	3 913 651 €	5 593 940 €	5 562 937 €	4 661 855 €	-3,81%
Emprunt	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	6 727 150 €	
Dont emprunts nouveaux	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	4 595 150 €	-7,95%
Dont emprunt pour refinancement de dette	0 €	0 €	90	3 0 €	2 132 000 €	ns
Amortissement du capital	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	7 079 354 €	13,32%
Dont amortissement de la dette normale	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	4 947 354 €	3,61%
Dont remboursement pour gestion de dette	9 0 €	9 0	9 0 €	9 0 €	2 132 000 €	ns
Solde net de dette	2 107 041 €	-3 580 372 €	-1 006 650 €	1 493 644 €	-352 204 €	
Variation du fonds de roulement	2 539 237 €	821 536 €	-412 400 €	688 553 €	€2 699 €	-29,90%
Solde de ciôture reporté	4 070 312 €	6 553 217 €	6 983 250 €	7 022 740 €	7 357 647 €	15,95%
Résultat de clôture au 31/12	6 609 549 €	7 374 753 €	6 570 850 €	7 711 293 €	7 423 316 €	2,95%
Encours de dette au 31/12	58 609 172 €	54 028 800 €	54 022 150 €	55 515 794 €	56 755 965 €	%08′0-
Restes à réaliser en DÉPENSES	0 €	9 0	9 0 €	9 0 €	6 538 504 €	ns
Dette / ÉPARGNE BRUTE	76'6	6,5	8,73	11,67	11,17	2,89%
Fiscalité : TAXES MÉNAGES						
Base nette Taxe Habitation	51 573 415 €	53 637 830 €	56 934 594 €	57 524 119 €	59 445 940 €	3,62%
Base nette Taxe Foncier Bâti	39 226 033 €	40 322 646 €	41 821 869 €	42 749 157 €	43 373 091 €	2,54%
Base nette Taxe Foncier Non Bâti	114 503 €	135 110 €	118 809 €	109 506 €	122 534 €	1,71%
Taux TH	10,71%	10,71%	10,71%	10,71%	10,71%	
Taux FB	29,53%	29,53%	29,53%	29,53%	29,53%	
Taux FNB	52,37%	52,37%	52,37%	52,37%	52,37%	

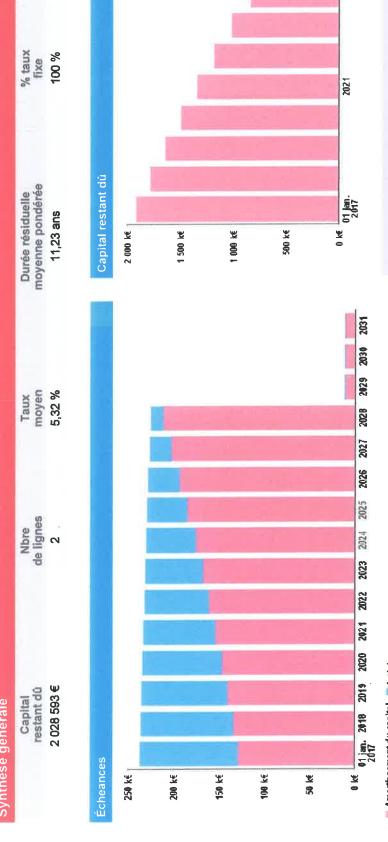


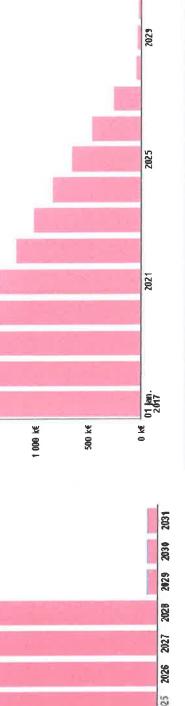
ROYAN

Tableau de bord de la dette

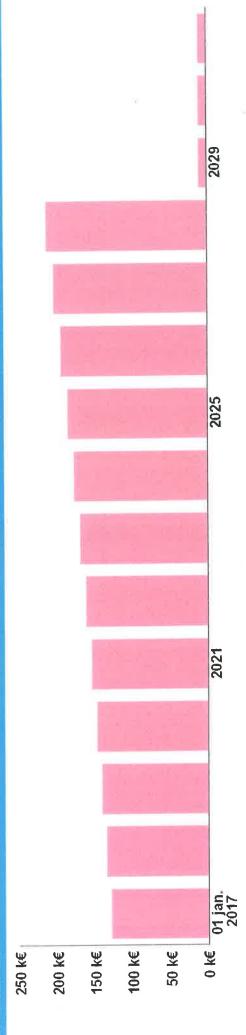
en date du dim. 1 janvier 2017



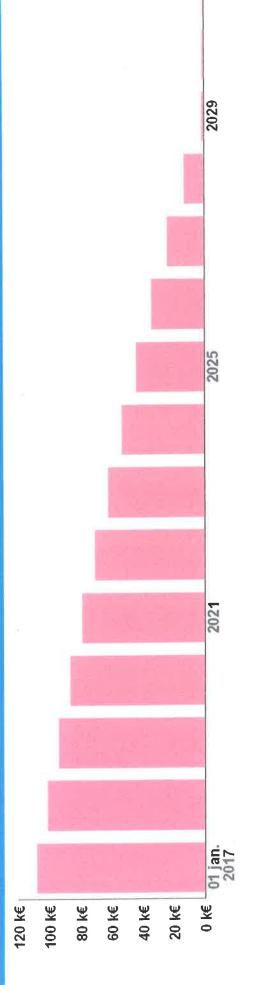








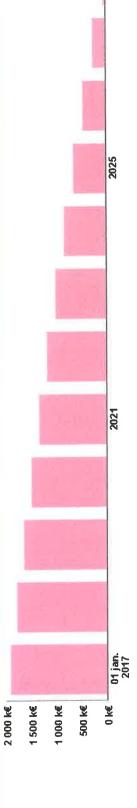
Intérêts



1123 ans		variable
2, 20,0	100 %	% 0
100 miles		

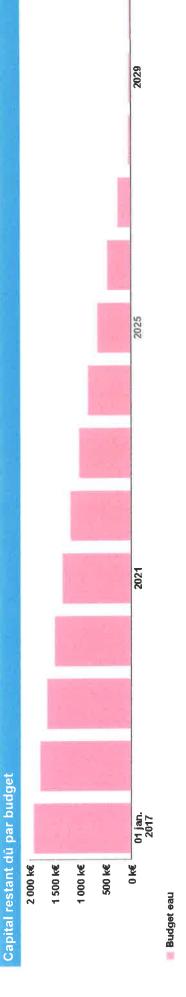


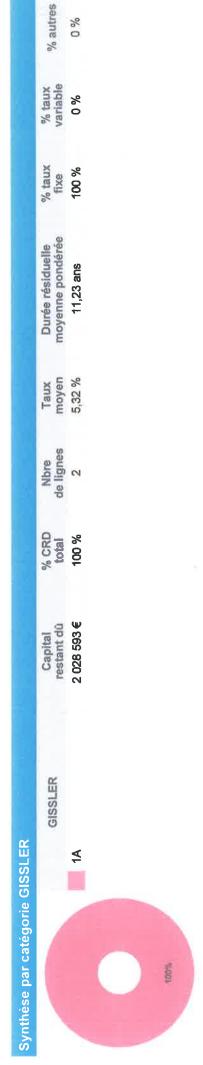




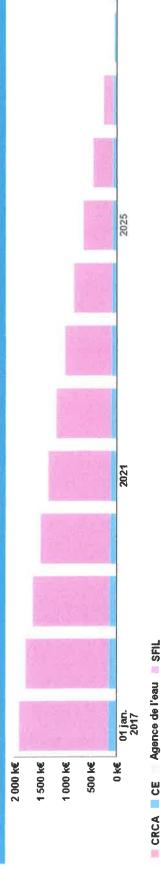
2029

Synthèse par type de budget	udget								
	Budget	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
	Budget eau	2 028 593 €	100 %	C/I	5,32 %	11,23 ans	100 %	% 0	%0
Suns									





Capital restant dû par prêteur



2029

Vos crédits "structurés"



	% autres	% 0			
	% taux variable	%0			
	% taux fixe	100 %			
	Durée résiduelle moyenne pondérée	11,23 ans			
	Taux	5,32 %			
	Nbre de lignes	7			
	% CRD total	100 %			
The State of the last	Capital restant dû	2 028 593 €			
/pe d'indemnité	Type d'indemnité	Actuarielle			
Ventilation du CRD par type d'indemnité	100			190%	



	Cat. GISSLER	14	14	4	4F	
	Budgets	Eau	Eau	Eau	Eau	
	Indemn.	Actuarielle	Actuarielle	Actuarielle	Actuarielle	
	Taux	% 000'0	% 000'0	3,880 %	5,350 %	
	Taux/ Marge	% 000'0	% 000'0	3,880 %	5,439 %	
	Durée rés.	1,22 ans	1,05 ans	14,06 ans	11,01 ans	
	CRD au 01/01/2017	9 00'0	0,00 €	150 000,00 €	1 878 583,07 €	2 028 593 07 €
	Prochaine échéance			20/01/17	01/01/18	
	Type de taux	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe	
	Date sign.	27/06/08	15/11/12	28/12/10	03/05/12	
	Montant historique	1 066 000,00 €	153 029,60 €	200 000,00 €	2 200 000,00 €	
	Prêteur	CRCA	Agence eau	S	SFIL	
Liste des contrats	Réf.	Prêt 80	Prét 97	Prêt 89	Prét 99	Totaux

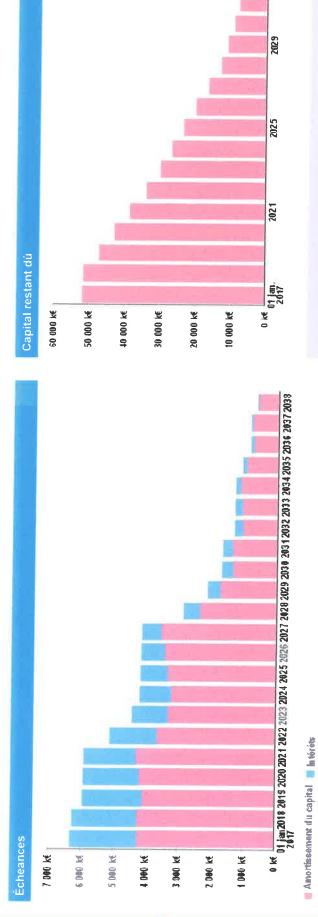


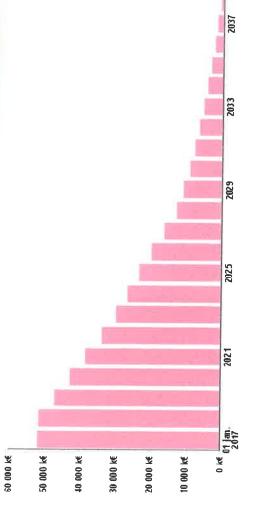
ROYAN

Tableau de bord de la dette

en date du dim. 1 janvier 2017

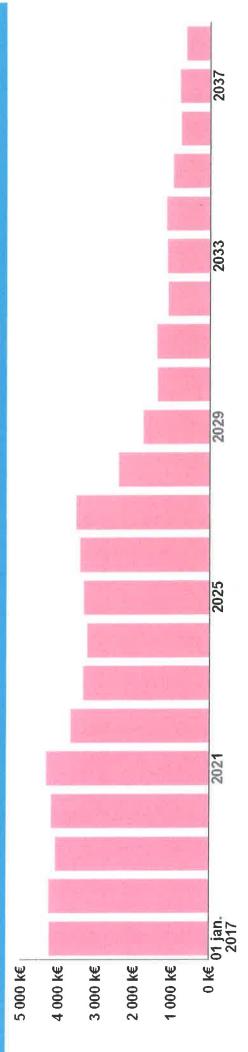




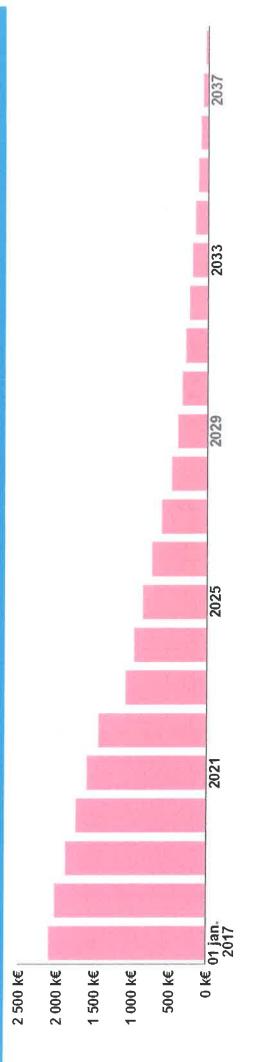




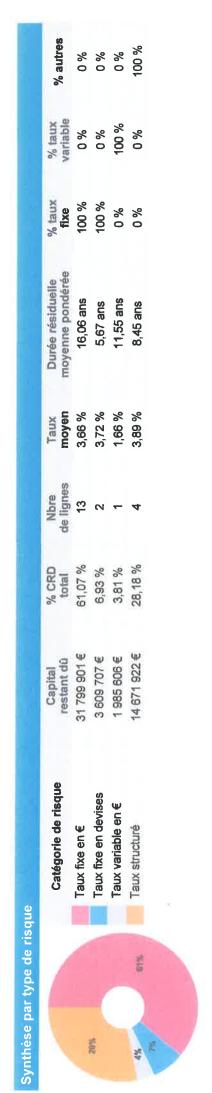
Amortissement

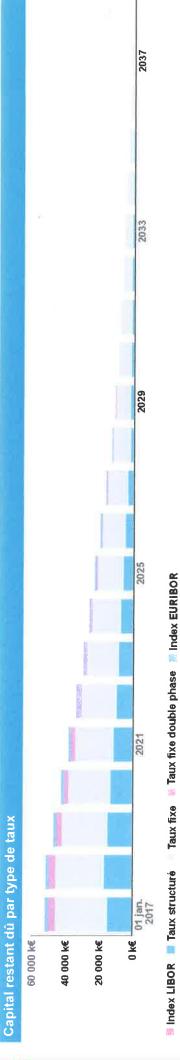


Interêts

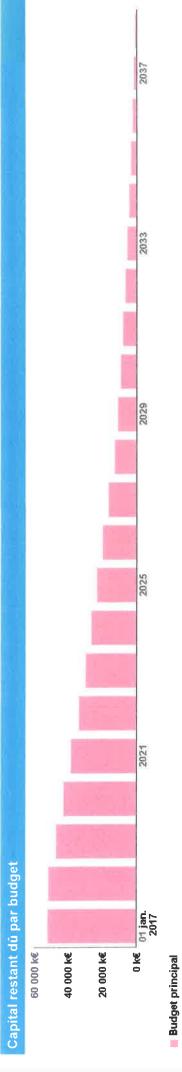


100 % 20 3,65 % 13,03 ans 68,01 % 3,81 %	52 067 136 € 100 % 20 3,65 % 13,03 ans 68,01 % 3,81 %	4	Support	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
			Contrat unique	52 067 136 €	100 %	20	3,65 %	13,03 ans	68,01 %	3,81 %	28,18 %





Budget Capital % CRD Nbre Taux Durée résiduelle % taux % taux % taux stant dû total de lignes moyen moyenne pondérée fixe variable 52 067 136 € 100 % 20 3,65 % 13,03 ans 68,01 % 3,81 %					100000000000000000000000000000000000000		A STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED IN	Contract Contract	(A.S.) 31 (A.S.)	
Budget principal 52 067 136 € 100 % 20 3,65 % 13,03 ans 68,01 %		Budget	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
		Budget principal	52 067 136 €	100 %	20	3,65 %	13,03 ans	68,01 %	3,81%	28,18 %
- COUNTY										
Third third the state of the st										
	100%									

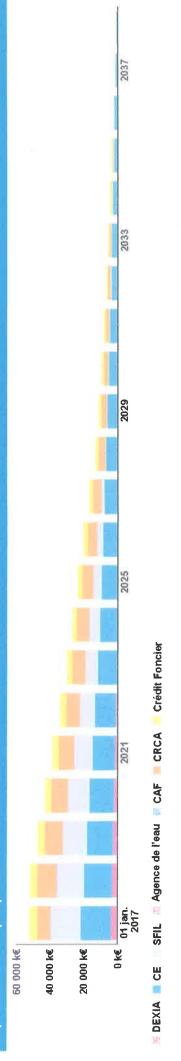


4	GISSLER	restant dû	total	de lignes	moyen	moyenne pondérée	% raux fixe	% taux variable	
674	器	4 263 950 €	8,19%	0	3,64 %	3,72 ans	%0	%0	
-	- GF	12 231 670 €	23,49 %	n	3,9 %	8,96 ans	29,51 %	%0	
t co	1A	33 785 507 €	64,89 %	4	3,54 %	15,80 ans	94,12 %	5,88 %	
y	一	1 786 009 €	3,43 %	-	4,09 %	10,67 ans	%0	%0	



Synthèse par prêteur									
	Prêteur	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
508	핑	17 902 482 €	34,38 %	ത	3,54 %	15,85 ans	95,15 %	% 0	4,85 %
15th 15th	SFIL	18 328 841 €	35,2 %	4	4,33 %	9,42 ans	24,69 %	% 0	75,31 %
360	DEXIA	3 609 707 €	6,93 %	2	3,72 %	5,67 ans	100 %	% 0	% 0
7%	CAF	30 000 €	% 90'0	+	% 0	2,00 ans	400 %	% 0	% 0
7	CRCA	7 835 606 €	15,05 %	ო	3,16 %	15,32 ans	74,66 %	25,34 %	% 0
The state of the s	Crédit Foncier	4 360 500 €	8,37 %	_	2,12 %	18,60 ans	100 %	%0	% 0

Capital restant dû par prêteur



Vos cré

rédits "structurés"						ŀ		
	Capital	% CRD	Nbre	Taux	Durée résiduelle	% taux	% faux	% autres
	14 671 922 €	28,18 %	4	3,89 %	8,45 ans	% 0	% 0	100 %



Type d'indemnité restant dû total de lignes moyen moyenne pondérée fixe variable % taux % taux % taux Actuarielle 35 409 608 € 68,01 % 1 1,66 % 11,55 ans 0 % 100 % 0 % 100 % De marché 14 671 922 € 28,18 % 4 3,89 % 8,45 ans 0 % 0 % 10	Type d'Indemnité restant dû total de lignes moyenne pondérée fixe variable Actuarielle 35 409 608 € 68,01 % 15 3,67 % 15,00 ans 100 % 0 % Forfaitaire 1985 606 € 3,81 % 1 1,66 % 11,55 ans 0 % 100 % De marché 14 671 922 € 28,18 % 4 3,89 % 8,45 ans 0 % 0 %	Ventilation du CRD par type d'indemnité	type d'indemnité								
Actuarielle 35 409 608 € 68,01 % 15 3,67 % 15,00 ans 100 % 0 %	Actuarielle 35 409 608 € 68,01 % 15 3,67 % 15,00 ans 100 % 0 % 1 985 606 € 3,81 % 1 1,66 % 11,55 ans 0 % 100 % 100 % 14 671 922 € 28,18 % 4 3,89 % 8,45 ans 0 % 0 % 0 %		Type d'indemnité	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Forfaitaire 1985 606 € 3,81 % 1 1,66 % 11,55 ans 0 % 100 % De marché 14 671 922 € 28,18 % 4 3,89 % 8,45 ans 0 % 0 %	Forfaitaire 1985 606 € 3,81% 1 1,66% 11,55 ans 0% 100% De marché 14 671 922 € 28,18% 4 3,89% 8,45 ans 0% 0%		Actuarielle	35 409 608 €	68,01 %	15	3,67 %	15,00 ans	100 %	% 0	% 0
De marché 14 671 922 € 28,18 % 4 3,89 % 8,45 ans 0 % 0 %	De marché 14 671 922 € 28,18 % 4 3,89 % 8,45 ans 0 % 0 %	28%	Forfaitaire	1 985 606 €	3,81 %	-	1,66 %	11,55 ans	% 0	100 %	%0
75 ESS	X-889		De marché	14 671 922 €	28,18 %	4	3,89 %	8,45 ans	% 0	% 0	100 %
		2,1821									

type Proofisitive of CAD au CAD au Trés. Marge faux Indemn. Indemn. LIBOR 0,000 € 2,000 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % Sans LIBOR 0,000 € 1,00 ans 0,000 % 0,000 % Sans LIBOR 0,000 € 1,00 ans 0,120 % 0,000 % Sans LIBOR 0,000 € 1,00 ans 0,120 % 0,000 % Sans LIBOR 0,000 € 1,00 ans 0,000 % 0,000 % Sans Structurie 0,000 € 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % Sans Structurie 0,000 € 0,25 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % O,000 %
0,00€ 1,00 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,00 ans 0,190 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,00 ans 0,190 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,00 ans 0,190 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,00 ans 0,190 % 0,000 € 0,50 ans 0,113 % 0,113 % 0,113 % 0,00 € 1,2,49 ans 0,931 % 0,931 % 0,900 % 0,000 %
0,00€ 1,00 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,190 % 0,190 % 0,000 % 0,000 % 0,190 % 0,000 %
03/02/17 4 360 500,00 € 18,60 ans 2,120 % 2,120 % 0,000 € 0,00 € 1,00 ans 0,190 % 0,00
0,00 € 1,00 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 2,00 ans 0,000 % 0,000
0,00 € 2,00 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,32 ans 2,606 % 2,570 % 0,000 € 0,000 € 0,95 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 0,95 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,109/17 1443 882,88 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 0,109/17 2 165 824,36 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 0,100 € 0,000 € 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,42 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 12,49 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 12,49 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 12,49 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 0,000 % 0,000 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 3,780 % 1,639 % 15/07/17 1 985 605,10 € 11,55 ans 1,700 % 3,880 % 0,109/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 0,109/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 0,109/17 1 786 008,99 € 10,67 ans 5,439 % 5,350 % 0,101/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
0,00 € 0,25 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 0,000 € 1,32 ans 2,606 % 2,570 % 0,006 € 0,95 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,105/17 3395 166,86 € 4,33 ans 3,903 % 3,850 % 01/09/17 1443 882,88 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 0,100 € 0,100 € 0,113 % 0,113 % 0,00 € 1,42 ans 0,000 % 0,00
25/04/17 868 783,02 € 1,32 ans 2,606 % 2,570 % 1,000 € 0,95 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,42 ans 3,720 % 3,720 % 0,100 € 1,42 ans 0,113 % 0,113 % 0,100 € 1,42 ans 0,000 % 0,0
0,00€ 0,95 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,1005/17 3395 166,86 € 4,33 ans 3,903 % 3,850 % 01/09/17 1 443 882,88 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 3,720 % 0,109/17 2 165 824,36 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 0,113 % 0,00 € 1,42 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 € 1,42 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,000 € 12,49 ans 0,931 % 0,931 % 05/05/17 1 300 000,00 € 12,49 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 05/02/17 1 300 000,00 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 0,104/17 3 600 000,00 € 12,71 ans 3,780 % 3,780 % 1,639 % 15/07/17 1 985 605,10 € 11,55 ans 1,700 % 1,639 % 01/09/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 01/09/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 01/09/17 1 786 008,99 € 10,67 ans 5,439 % 5,350 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
01/05/17 3395 166,86 € 4,33 ans 3,903 % 3,850 % 01/09/17 1443 892,86 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 01/09/17 2 165 824,36 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 0,000 € 2,80 ans 0,113 % 0,113 % 0,113 % 0,000 € 1,42 ans 0,000 % 0,0
01/09/17 1443 882,88€ 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 01/09/17 2 165 824,36 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 28/01/17 1400 000,00 € 6,58 ans 0,113 % 0,113 % 0,000 € 1,42 ans 0,000 % 0,000
01/09/17 2 165 824,36 € 5,67 ans 3,720 % 3,720 % 28/01/17 1400 000,00 € 6,58 ans 0,113 % 0,113 % 0,113 % 0,101/18 30 000,00 € 1,42 ans 0,000 % 0,000 % 25/06/17 1300 000,00 € 12,49 ans 0,931 % 0,948 % 0,948 % 05/05/17 1300 000,00 € 12,35 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 0,000/1/17 2 250 000,00 € 14,76 ans 3,780 % 4,410 % 05/02/17 1954 490,18 € 12,11 ans 3,780 % 1,639 % 15/07/17 1985 606,10 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 1,639 % 01/09/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 5,439 % 5,350 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
28/01/17 1400 000,00 € 6,58 ans 0,113 % 0,113 % 0,100 € 1,42 ans 0,000 % 0,000
0,00 € 1,42 ans 0,000 % 0,000 % 0,000 % 0,101/18 30 000,00 € 2,00 ans 0,000 %
01/01/18 30 000,00 € 2,00 ans 0,000 % 0,000 % 25/06/17 1300 000,00 € 12,49 ans 0,931 % 0,931 % 0,5705/17 1300 000,00 € 12,35 ans 0,948 % 0,948 % 02/01/17 2 250 000,00 € 14,76 ans 4,508 % 4,410 % 05/02/17 1954 490,18 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 01/04/17 3 600 000,00 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/09/17 1786 008,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
25/06/17 1300 000,00 € 12,49 ans 0,931 % 0,931 % 05/05/17 1300 000,00 € 12,35 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 0,2/01/17 2 250 000,00 € 14,76 ans 4,508 % 4,410 % 05/02/17 1954 490,18 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 01/04/17 3 600 000,00 € 17,76 ans 3,148 % 3,080 % 15/07/17 1985 606,10 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 01/09/17 1786 008,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
05/05/17 1300 000,00 € 12,35 ans 0,948 % 0,948 % 0,948 % 02/01/17 2.250 000,00 € 14,76 ans 4,508 % 4,410 % 05/02/17 1954 490,18 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 01/04/17 3 600 000,00 € 17,76 ans 3,148 % 3,080 % 15/07/17 1985 606,10 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2.550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/09/17 1786 006,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4.525 70.148 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
02/01/17 2 250 000,00 € 14,76 ans 4,508 % 4,410 % 05/02/17 1 954 490,18 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 01/04/17 3 600 000,00 € 17,76 ans 3,148 % 3,080 % 15/07/17 1 985 606,10 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/09/17 1 786 008,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
05/02/17 1 954 490,18 € 12,11 ans 3,780 % 3,780 % 01/04/17 3 600 000,00 € 17,76 ans 3,148 % 3,080 % 15/07/17 1 985 606,10 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/09/17 1 786 008,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
01/04/17 3 600 000,00 € 17,76 ans 3,148 % 3,080 % 15/07/17 1 985 606,10 € 11,55 ans 1,700 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/09/17 1 766 008,99 € 10,67 ans 4,066 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
15/07/17 1 985 606,10 € 11,55 ans 1,662 % 1,639 % 20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/08/17 1 786 008,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
20/01/17 2 550 000,00 € 14,06 ans 3,880 % 3,880 % 01/09/17 1 786 006,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
01/09/17 1 786 008,99 € 10,67 ans 4,086 % 4,030 % 01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
01/01/18 4 525 701,48 € 11,01 ans 5,439 % 5,350 %
Structuré 01/05/17 8 621 963,20 € 10,34 ans 3,974 % 3,920 % De marché
Fixe 08/02/17 3 411 683,70 € 21,12 ans 4,830 % 4,830 % Actuarielle
Fixe 09/05/17 2 558 762,72 € 21,37 ans 4,830 % 4,830 % Actuarielle
Fixe 13/06/17 2 558 762,72 € 21,46 ans 4,830 % 4,830 % Actuarielle
Structuré 31/01/18 0,00 € 20,10 ans 0,000 % 0,000 % De marché
52 067 136 21 €



Valorisation des contrats en devises

ROYAN Date: 01/01/2017

Gain/Perte de change	0,00€	0,00€	9 00′0	9 00′0	-845 393,80 €	-1 268 090,73 €	-2 113 484 54 C
Cours de change au 1/1/2017	1,074	1,074	1,074	1,074	1,074	1,074	
Cours de change historique	1,597	1,513	1,506	1,597	1,661	1,661	
CRD au 1/01/2017	0,00 €	9'00'0	0,00€	9 00'0	1 441 175,94 €	2 161 763,95 €	3 602 939 89 C
Montant	2 103 771,45 CHF	4 614 333,97 CHF	3 442 680,52 CHF	818 133,34 CHF	3 295 400,00 CHF	4 943 100,00 CHF	
Réf.	Prêt 42	Prêt 43	Prêt 44	Prét 57	Prét 74	Pråt 75	
	Montant CRD Cours de change Cours de change initigal au 1/01/2017 historique au 1/1/2017	Montant CRD Cours de change Cours de change initial au 1/01/2017 historique au 1/1/2017 2 103 771,45 CHF 0,00 € 1,597 1,074	Montant CRD Cours de change Cours de change initial au 1/01/2017 historique au 1/1/2017 2 103 771,45 CHF 0,00 € 1,597 1,074 4 614 333,97 CHF 0,00 € 1,513 1,074	Montant initial CRD initial Cours de change au 1/01/2017 Cours de change au 1/1/2017 2 103 771,45 CHF 0,00 € 1,597 1,074 4 614 333,97 CHF 0,00 € 1,513 1,074 3 442 680,52 CHF 0,00 € 1,506 1,074	Montant initial CRD (ours de change initial) Cours de change au 1/1/2017 Cours de change au 1/1/2017 2 103 771,45 CHF 0,00 € 1,597 1,074 4 814 333,97 CHF 0,00 € 1,513 1,074 3 442 680,52 CHF 0,00 € 1,506 1,074 818 133,34 CHF 0,00 € 1,597 1,074	Montant initial CRD surficial Cours de change Cours de change 2 103 771,45 CHF 0,00 € 1,597 1,074 4 614 333,97 CHF 0,00 € 1,513 1,074 3 442 680,52 CHF 0,00 € 1,506 1,074 3 295 400,00 CHF 1,441 175,94 € 1,661 1,074	Montant initial CRD initial Cours de change Cours de change 2 103 771,45 CHF 0,00 € 1,597 1,074 4 814 333,97 CHF 0,00 € 1,513 1,074 3 442 880,52 CHF 0,00 € 1,506 1,074 818 133,34 CHF 0,00 € 1,597 1,074 3 295 400,00 CHF 1 441175,94 € 1,661 1,074 4 943 100,00 CHF 2 161 763,95 € 1,661 1,074